

Contrat d'engagement AUX HERBES ET CAETERA 2025-2026

En adhérant à ce contrat :

Vous manifestez votre solidarité envers une exploitation de proximité, respectueuse de l'environnement.
Vous aidez une entreprise partenaire par l'engagement ferme d'achat d'une part de sa production.

Le présent contrat instaure un partenariat entre

- le **GAEC Aux Herbes et Caetera**, producteur demeurant 4 Labarte 33580 Cours de Monséjour, **0681175179** qui s'engage en un mode de production et de transformation de plantes aromatiques et médicinales, labellisé BIO

- et M, Mme....., le consomm'acteur,

demeurant.....

Tel.....Mail.....

La commande:

L'adhérent s'engage, dès la signature du présent contrat par **une commande ferme trimestrielle**, avec au minimum **1 produit du catalogue** par commande **en septembre et décembre 2025, mars et juin 2026**.

La commande se fera directement sur le site CAMAP, les dates d'ouverture du catalogue seront annoncées par mail. Une date butoir de commande sera indiquée.

Les distributions auront lieu à la Salle du Marronnier à Tresses 33370 le mardi concerné de 18h30 à 19h30. Elles seront tenues par le GAEC et/ou un(e) adhérent(e) bénévole de l'AMAP. Il y aura 4 livraisons dont la 1ère aura lieu en **septembre 2025**, date communiquée par la référente-contrat.

Le consomm'acteur s'engage à venir chercher son panier le jour de la distribution, dans le temps imparti à celle-ci dans le respect de la charte des Amap et du règlement intérieur.

La production étant achetée à l'avance, il est impossible de rembourser la commande non retirée. En cas d'impossibilité ou d'absence, il appartient au consomm'acteur de faire retirer son colis par un tiers. Le consomm'acteur faisant acte d'engagement solidaire avec le GAEC par l'avance de trésorerie, accepte de partager les aléas de production, et, s'engage à participer à une aide ponctuelle, à des ateliers ou visites au gré des possibilités du GAEC.

Les modalités de paiement:

Dans le respect de la charte de l'AMAP, le paiement se fera par **chèque à l'ordre du GAEC aux Herbes et Caetera**, remis au référent du contrat, **7 jours avant la livraison**.

Référente AMAP : Christine COLIN DETRIEUX 06 51 88 42 19

le GAEC Aux Herbes et Caetera

(Lu et approuvé, date et signature)

Le Consomm'acteur

(Lu et approuvé, date et signature)

1^{er} chèque : N°.....Nom de la Banque.....